

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} septembre 2020

Le commandant AUDISIO du SDIS accompagné des chefs de corps des CPINI de Curtafond et Confrançon, présente le fonctionnement du CIS 3 Logis dont la création est prévue le 1^{er} octobre.

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu.

Groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Après avoir entendu l'exposé du maire sur la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité, le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité proposé par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de E communications de l'Ain afin de réduire les coûts.

Modifications budgétaires

Afin de prendre en compte le rachat de matériel pour l'atelier communal et le remboursement de notre assurance suite au cambriolage ainsi que la vente du bungalow adossé à l'ancienne salle des fêtes à usage de réserve du restaurant scolaire, le conseil municipal modifie comme suit les prévisions budgétaires :

- Compte 022 : dépenses imprévues : - 1 000 €
- Compte 023 : virement à la section d'investissement : + 7 500 €
- Compte 775 : produit des cessions d'immobilisations : - 1 500 €
- Compte 7788 : produits exceptionnels divers : + 8 000 €
- Compte 021 : virement de la section de fonctionnement : + 7 500 €
- Compte 024 : produits de cessions : + 1 500 €
- Compte 2158 : autres installations, matériel et outillage technique : + 9 000 €.

Espace multifonctions

Le maire fait le point sur les travaux de l'espace multifonctions : la réception des travaux et remise des clés a eu lieu le 24 juillet, il reste à installer le téléphone de secours et à réaliser quelques travaux de finition. Quelques élus ont procédé au nettoyage et au rangement du matériel. 100 chaises ont été livrées, le reste du matériel arrivera mi-septembre.

Le conseil accepte le devis de Guillaume BERNIGAUD pour la préparation du terrain au semis autour du bâtiment pour un montant de 1 800 €. Le semis de la pelouse sera réalisé par la commune.

Afin de permettre aux nouveaux élus de participer, il est proposé de choisir un nom par vote à bulletins secrets parmi 10 propositions. Le choix final se porte sur : L'Escale Bressane.

Le conseil procède à la lecture du règlement intérieur et du contrat de location de l'espace proposé par le groupe de travail et apporte quelques modifications mineures. Il fixe les tarifs de location, également réfléchis en groupe de travail, comme suit :

Espace loué	A qui	1 jour	2 jours
Petit espace rencontre	Habitants de Curtafond	200 €	300 €
	Extérieurs commune	300 €	450 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Petit espace rencontre + cuisine	Habitants de Curtafond	240 €	380 €
	Extérieurs commune	360 €	570 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Grand espace rencontre	Habitants de Curtafond	300 €	400 €
	Extérieurs commune	450 €	550 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit
Grand espace rencontre + cuisine	Habitants de Curtafond	340 €	480 €
	Extérieurs commune	510 €	700 €
	Associations communales	Gratuit	Gratuit

Autres locations		A qui	1 jour	2 jours
Sono / vidéo		Habitants de Curtafond Extérieurs commune	50 €	50 €
		Associations communales	Gratuit	Gratuit
Vaisselle	1 chariot ⁽¹⁾	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	50 €	50 €
	2 chariots ⁽¹⁾	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	60 €	60 €
	3 chariots ⁽¹⁾	Habitants de Curtafond Extérieurs commune	70 €	70 €
		Associations communales	Gratuit	Gratuit

(1) 1 chariot de vaisselle = 70 personnes

Pour les professionnels, possibilité de louer en semaine uniquement le petit espace rencontre : 100 €.

Droit de préemption urbain

Le conseil municipal est informé de la vente d'une propriété sise 474 route du Village et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- désigne Florence MATHRAY, référente ambrisie
- prend connaissance du rapport de visite des deux stations d'épuration : elles fonctionnent correctement

- réfléchit à l'installation d'une seconde plateforme de tri à l'entrée sud du village ce qui permettrait de désengorger celle existante et de supprimer une benne afin de les éloigner des habitations voisines
- est informé :
 - du permis de construire déposé le 21 juillet 2020 par Mr Patrick ROZIER pour la construction d'un garage, 64 route de Planchemelle
 - de la déclaration préalable déposée le 8 juillet 2020 et accordée le 27 juillet 2020 à ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, 64 route de Planchemelle
 - de la déclaration préalable déposée le 24 juillet 2020 et accordée le 13 août 2020 à ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, 348 impasse de l'Etang Machard
 - de la déclaration préalable déposée le 11 août 2020 par Mr et Mme Max CORMARECHE pour l'édification d'une clôture et la pose d'un portail, 955 route du Village.
- entend le compte-rendu :
 - par Corine BECAUD de la réunion du conseil communautaire qui avait pour objet principal le vote du compte administratif, la prochaine conférence des maires aura lieu le 14 septembre
 - par Jean-Pierre LUCIANI de la rentrée scolaire de ce jour : 102 élèves sont scolarisés à Curtafond, 80 ont mangé à la cantine, des chiffres plus détaillés seront donnés lors d'une prochaine séance
 - par David BROYER de l'assemblée générale de la CUMA de St Didier – Curtafond et de son fonctionnement
- prend note de la prochaine réunion de la commission « voirie et réseaux » le vendredi 18 septembre à 15 h.